

LE TRAVAIL DE MEDIATION

AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Sylvie Zaidman

conservateur du patrimoine

En France, les services publics d'archives sont engagés depuis de longues années dans le travail de médiation des documents qu'ils conservent. Ce patrimoine est difficilement accessible du fait de sa masse, et nécessite des clés d'accès : c'est ici qu'intervient la médiation de l'archiviste.

Les Archives départementales de la Seine-Saint-Denis ont développé un service de la valorisation avec l'accueil du public en salle de lecture, le travail de mise en valeur des fonds, auprès des chercheurs, des scolaires, mais aussi auprès de tous les publics qui s'intéressent à l'histoire. Nous leur proposons un contact direct avec les documents originaux en disposant d'une interprétation à la fois scientifique et accessible, qui puisse en rendre la compréhension aisée et intéressante. Pour que la présentation des archives emmène le public vers la connaissance, il est nécessaire de mettre en place un socle historique. Le travail de médiation intervient pour adapter le discours et permettre aux participants, enfants ou adultes, de s'approprier les savoirs découverts à l'occasion de la séance.

1) Le travail de l'archiviste prépare le travail de l'historien

Tous les documents font trace, mais tous ne font pas sens : la question de la trace et la question du sens relèvent de deux catégories intellectuelles qui s'alimentent l'une l'autre mais qui, pour autant, ne peuvent être confondues. Si l'on entend par « trace » le « reste matériel » d'une présence ou d'une activité, il s'agit bien d'une chose concrète, observable : un document, un objet, un bâtiment. Cependant, pour lui restituer toute sa signification, il a besoin d'un appareil critique qui en restitue le sens, faute de quoi cet objet nous demeure étranger.

La question du « sens » est bien la problématique primordiale pour appréhender la trace ; toutefois, le sens se construit à partir des connaissances accumulées, analysées,

mais aussi par observation de la trace. Lorsque ces deux sphères se rencontrent, il y a production de connaissance scientifique, d'histoire.

Les archivistes sont des passeurs, ils construisent un appareil critique qui permet à l'historien de bâtir le sens du document, en l'intégrant à une échelle plus large et en lui conférant sa place exacte dans l'univers de la connaissance.

L'archiviste, un passeur

Les services d'archives publics conservent des sources très importantes en termes d'apport intellectuel, mais aussi très imposantes en masse et en volume. Les Archives départementales de la Seine-Saint-Denis conservent 27 kilomètres linéaires d'archives. Ces documents sont majoritairement des dossiers produits par les administrations. Ils ne représentent évidemment pas l'intégralité de la production documentaire issue du travail administratif mais une partie de celle-ci ; ils n'ont pas été conservés arbitrairement, mais ils ont été le fruit d'une sélection.

Le temps n'épargne pas les archives, dans tous les dépôts. Les épisodes historiques conduisent à la destruction, volontaire ou non, de nombreuses pièces. Les incendies, les inondations, les guerres ont causé des pertes irrémédiables. Cependant, la part la plus importante des éliminations est opérée par les administrations elles-mêmes.

La loi¹ définit les « archives » : il s'agit de tous les documents, quels qu'en soient la date de production ou le support, qui sont produits ou reçus par les organismes ou les personnes physiques dans le cadre de leurs activités. Cette définition très large englobe toutes sortes de documents, de la petite note autocollante placée pour mémoire sur un dossier jusqu'au traité de paix signé entre deux nations, depuis l'enregistrement d'une émission radiophonique jusqu'à la photographie numérique de touristes devant la tour Eiffel. En somme, toute production écrite ou figurée est archive. Cependant, bien évidemment, tout n'est pas conservé.

En matière d'archives publiques, c'est-à-dire produites par les administrations et les organismes chargés d'une mission de service public, les archivistes et les directions des administrations ont établi des tableaux, qui définissent des typologies de documents produits ou reçus par les administrations, et qui en établissent la durée de conservation en tant qu'archives « courantes » (d'utilité immédiate), conservées dans les bureaux ; d'archives « intermédiaires » (dont l'utilité n'est plus immédiate mais que

¹ Loi 2008-696 du 15 juillet 2008 intégrée au code du Patrimoine.

la loi, la jurisprudence - ou l'expérience - commandent de conserver) ; en théorie, seules les archives « définitives », qui ont un intérêt historique, sont conservées dans les services d'archives, les autres étant éliminées sous la responsabilité de l'archiviste.

Le résultat de cette politique est, d'une part la bonne tenue des documents – du moins pour les administrations qui observent une méthodologie de rangement et suivent les recommandations – et l'élimination de nombreux documents, et notamment des doubles et des documents que l'on trouve dans d'autres fonds. Il résulte également de cette procédure que les archivistes connaissent ainsi au plus près le contexte de production des documents.

Or, cette information est capitale. Lorsque les administrations versent leurs archives définitives, l'archiviste conserve toutes les informations relatives au producteur des documents faisant par là le travail scientifique préparatoire au travail de l'historien. Les informations concernent en effet les services producteurs, leur positionnement dans l'organigramme administratif, la date de versement, la complétude du fonds, les aléas ayant marqué la conservation des archives avant leur arrivée dans le dépôt. C'est ainsi l'ensemble du contexte de production qui est renseigné, garantissant la traçabilité du document et permettant à l'historien d'évaluer la nature du contenu informationnel qui s'y trouve. L'archiviste contribue donc à apporter du sens au document.

Il arrive encore que l'on retrouve dans les dépôts d'archives des documents non renseignés, un versement ancien dont la mémoire s'est perdue : il est fort difficile de reconstituer par la suite les détails de l'arrivée des archives et du service versant, et l'historien peut être frustré de ces documents pour lesquels manque un chaînon du sens. Ces archives sont les plus complexes à traiter, et à historiciser.

Des documents à la fois banals et exceptionnels

Du fait des versements réguliers des documents administratifs dans les centres d'archives, ces derniers conservent des masses documentaires exceptionnellement riches pour écrire l'histoire. En l'occurrence, l'exceptionnel ne vient pas d'une dignité remarquable et particulière de certains éléments, même si l'on sait que certains fonds comportent des documents éminemment précieux au sens vérial du terme du fait de la présence de signatures illustres², par exemple.

Mais la plupart du temps, les documents présentent un aspect banal, l'aspect d'un

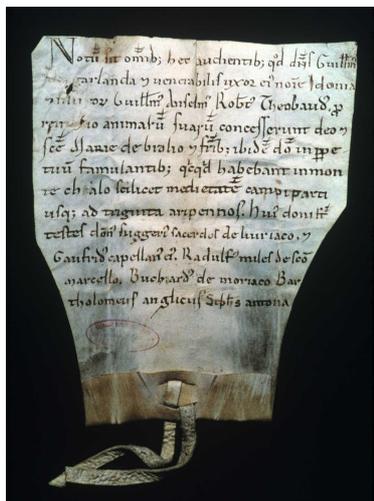
² Une affaire de vols d'archives sur lesquelles figuraient des signatures d'hommes célèbres a d'ailleurs eu lieu il y a quelques années.

document de travail de l'administration. Mis à part quelques chartes magnifiques ou des dessins et des cartes, ces documents n'ont pas de qualité esthétique particulière ; la barrière graphologique est parfois un frein à leur compréhension, quand ce n'est pas le vocabulaire lui-même qui déstabilise le lecteur non averti.

Ce qui fait leur valeur, pour l'historien, c'est leur contenu informationnel d'une part, et de l'autre les renseignements sur le fonds dont ils proviennent : chaque document n'est pas isolé, mais inscrit dans son contexte de production. Il en ressort donc une vision d'ensemble dans lequel le document particulier prend tout son sens, surtout lorsque l'archiviste a pu indiquer au mieux les éléments signifiants qui permettent d'identifier sa provenance. Dans ce tout, où chaque document est partie, même les lacunes sont significatives : il n'est pas rare que l'on puisse expliquer les raisons (incendie, déménagement) pour lesquelles certains documents manquent. Dans sa banalité, chaque document est à la fois profondément ordinaire et parfaitement exceptionnel dans son unicité pour comprendre l'histoire.

Nous proposons deux exemples pour étayer notre propos : un parchemin du XII^e siècle et la photographie d'un graffiti de résistant.

La charte de donation



Charte de donation à l'abbaye de Livry, 1184. AD93, cote 3H1 /1

La charte, présentée sur le site des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis³, est le plus ancien document conservé dans ce dépôt. Il date de 1184 et établit la

³ <http://archives.seine-saint-denis.fr/Un-document-explique.html?recherche=charte%20livry>

donation de dix hectares de terres par Guillaume de Garlande à Notre-Dame du Breuil, établissement où s'installera par la suite l'abbaye de Livry. C'est un parchemin, l'écriture est en minuscules carolines.

Le document est accessible dans son contenu en traduisant l'original du latin et l'on peut mettre un nom sur les protagonistes, dater l'événement et en comprendre la signification primaire. Par ailleurs, on connaît d'autres types de documents semblables à la même époque. Pour autant, on n'en a pas une connaissance scientifique si l'on ne sait pas qui était Guillaume de Garlande et pourquoi son choix s'est porté sur l'église Notre-Dame du Breuil. Sans l'appareil scientifique, aucune interprétation fiable ne peut être apportée, et donc aucune médiation n'est possible. Montrer ce document permet de faire percevoir l'épaisseur historique, mais non de transmettre un savoir. Le public est pourtant réceptif à la présentation du document, mais il n'en retire pas de connaissance : c'est que son imaginaire est stimulé par l'objet, son support inhabituel, son écriture étrange et l'idée qu'il a traversé les siècles.

Les graffiti du fort de Romainville

Il en va de même pour les traces matérielles plus contemporaines. L'exemple des graffiti de résistants prisonniers dans le fort de Romainville durant la seconde guerre mondiale est significatif.

Le fort de Romainville, fort militaire français du XIX^e siècle, a servi aux autorités allemandes de centre d'internement. Des résistants, pour une grande majorité, furent emprisonnés là pour quelques jours ou quelques mois, avant d'être déportés vers les camps de concentration pour la plupart. Certains prisonniers, classés comme « otages » par les Allemands, furent transférés de Romainville pour être fusillés au Mont-Valérien. Nombre d'entre eux furent internés provisoirement dans les casemates entourant le logis central et y laissèrent un graffiti. Mais, lors des premières heures après la libération, les corps déchiquetés de résistants arrêtés la veille par une patrouille allemande sont découverts par la population des Lilas. Le choc est tellement fort que la mémoire va se cristalliser sur cette vision, occultant pour partie les années d'occupation et d'internement. Les rivalités politiques de l'après-guerre conduiront à une sélection mémorielle, mettant en avant certaines figures résistantes (par exemple Danielle Casanova) ou certains groupes de résistants (les femmes), au détriment d'une connaissance de l'évolution du fonctionnement du camp. Ainsi, les commémorations

de la journée de la déportation se déroulent suivant un parcours établi, depuis les plaques mémorielles jusqu'au carré des fusillés où furent trouvées les dernières victimes. La visite occulte tout un pan de l'histoire des internés, dont celle des résistants qui ont laissé leur marque sur les murs des casemates . Les autorités militaires ainsi que les associations de résistants et de déportés en connaissaient l'existence, mais faute d'étude précise sur ces empreintes, elles ne faisaient pas partie intégrante d'une histoire. Un premier travail scientifique sur la question en 2005, mettant en évidence une histoire complexe du fort et de ses internés n'a pas eu de prise sur l'expression du devoir de mémoires. Après un recensement photographique des graffiti de la casemate n°17, seul endroit où les graffiti sont encore visibles, les Archives départementales et le Département de la Seine-Saint-Denis ont publié un ouvrage sur l'histoire du fort, des internés et des graffiti, mettant en perspective historique les traces laissées sur les murs par ceux qui ne voulaient pas être oubliés⁴.

Le premier temps de la transmission historique est ce travail scientifique abouti sur les traces : la recherche se nourrit des documents et les éclaire. Sans cela, pas de sens, pas d'histoire et pas de transmission.

2) Le récit : l'émotion maîtrisée

La médiation ne peut avoir lieu que lorsqu'une analyse scientifique et un document ont interagi pour produire de l'histoire érudite. Son rôle est de mettre en lumière le résultat de la recherche. Pour le public scolaire, la référence est le programme en histoire bien sûr, mais aussi en éducation civique, en lettres parfois, en arts plastiques de temps en temps (l'atelier réalisé à partir de l'exposition « Des Affiches contre l'Apartheid » en 2007 a reçu la visite d'une classe accompagnée par un enseignant en anglais et d'une autre sous la conduite d'enseignants en arts plastiques).

L'équipe du service éducatif des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis se compose de trois personnes : le responsable scientifique (Sylvie Zaidman, chef du service des publics), l'enseignant relais (Chloé Vade pied les années précédentes et actuellement Sandrine Saule, enseignante d'histoire géographie au collège du Pré-

⁴ FONTAINE (Thomas), ZAIDMAN (Sylvie), CLESSE (Joël) : *Graffiti de résistants. Sur les murs de Romainville, 1940-1944*. Lyon, éditions Libel, 2012.

Saint-Gervais) et le médiateur (Sébastien Colombo, assisté d'Anaïs Banbuck). Les services éducatifs existent aux Archives nationales depuis la fin des années 1950, et en Archives départementales depuis les années 1960 ; la Seine-Saint-Denis, département issu de la réorganisation de la région parisienne de 1964, s'est doté rapidement d'un service éducatif avec des professeurs-relais déchargés de cours par l'Education nationale, mais la forme collégiale décrite n'existe que depuis cinq ans – avec un enseignant qui ne bénéficie que de trois heures supplémentaires.

Les idées d'ateliers sont le fruit d'échanges. Elles sont discutées longuement, chacun apportant son expertise. L'objectif est de construire une séance cohérente, avec un message/contenu/discours à transmettre aux élèves, des documents articulés en forme de récit pour y parvenir, en partant d'un point du programme scolaire qui paraît intéressant à approfondir.

Faire comprendre la complexité du passé sans employer la fiction

L'équipe juge indispensable d'avoir un objectif de séance qui soit un message clair, même s'il est complexe : sur la seconde guerre mondiale, nous avons choisi de mettre en avant la difficulté à se mettre en position de résister. Il s'agissait d'expliquer aux élèves la pression que pouvaient rencontrer les populations, du fait d'une situation politique bouleversée, des raids aériens des alliés de la veille/assaillants le lendemain, d'une projection confuse dans l'avenir et bien entendu des forces de répression, qu'il s'agisse de celle de l'Occupant ou de celles du gouvernement de Vichy. Dans ces conditions, prendre la décision, parfois en urgence, de commettre un acte de résistance, illégal (mais pas « illégitime ») est particulièrement complexe. Nous avons utilisé un épisode renseigné au cours d'une recherche précédente qui avait permis retrouver un carnet de photographies d'aviateurs alliés recueillis par des résistants. Un photographe du réseau prenait les clichés nécessaires à leurs faux-papiers. En remontant cette piste, nous avons pu nous procurer des rapports d'évasion que les pilotes rapatriés par les résistants français remplissaient à leur retour. Nous avons même eu la chance d'entretenir une correspondance avec un aviateur anglais et avec un aviateur américain. En utilisant tous ces documents, dont certains ne pouvaient rendre compte, seuls, de l'épisode, l'équipe a bâti une séance dans laquelle les élèves peuvent suivre, « au sol », le bombardement du 18 avril 1944 puis saisir, « dans le ciel » puis « à terre », le récit d'un aviateur ayant participé au bombardement et dont l'avion

est abattu par la DCA allemande. Le fil de cette histoire, non pas basée sur des faits réels mais véridique, donne parfois l'illusion d'une fiction. Là se trouve un véritable écueil, car le fondement même de notre métier est de restituer la vérité et non une approximation, aussi fidèle soit-elle. Il faut sans cesse tenir l'équilibre entre une anecdote authentique, forte, et un récit de fiction. Et lorsque la matière documentaire nous laisse des pans obscurs, notre travail est de les dire et de les expliquer, quitte à susciter la déception chez nos jeunes interlocuteurs. L'histoire n'est pas la fiction, nos récits ne se terminent pas bien, parfois même nous n'avons pu en connaître la fin, faute d'éléments historiques.

Dominer l'émotion

Si la fiction peut parfois être une tentation de la médiation, l'autre écueil est celui de l'émotion. Lors de ces séances qui deviennent parfois des appropriations du passé, il faut que la médiation prenne garde à ne pas abuser de la fibre émotionnelle. Certes, il s'agit là d'un vecteur d'intérêt, d'une ficelle pour captiver l'auditoire. Cependant elle ne permet pas au discours historique de s'installer, et ne fixe dans la mémoire que des impressions, agréables ou désagréables. Elle crée une emprise psychologique. Ce n'est pas le lien que nous désirons développer avec notre public : nous souhaitons que les élèves et les adultes qui viennent à la rencontre de nos documents repartent des Archives départementales non seulement avec la satisfaction d'avoir passé un bon moment, mais aussi avec le plaisir d'avoir compris, d'avoir pu mettre en œuvre des connaissances, même fraîchement acquises, dans l'intelligence d'un propos historique. Mais à cela, quelle évaluation ?

Les services d'archives détiennent des richesses considérables, qui ne demandent qu'à être exploitées. Mais la médiation du document d'archives est soumise à deux tensions : d'une part, la nécessité de disposer de connaissances scientifiques solides, d'autre part, le besoin d'évaluer les qualités du travail de transmission.

En effet, si les résultats des chercheurs s'appuient sur les archives, il est moins évident de faire émerger des travaux scientifiques, des connaissances qui permettent de valoriser des documents précis. Par ailleurs, le temps de la recherche, puis le temps de la diffusion, engendrent un risque de décalage entre l'état de la science et les discours

de vulgarisation. On le constate notamment dans les manuels scolaires parfois en retard sur les avancées scientifiques car ils sont le reflet de l'état des mentalités à un instant « t » alors que la recherche, elle, se doit d'aller de l'avant, d'explorer, de questionner. La transmission de l'information archivistique à l'historien est un objectif fondamental des archivistes, mettant en œuvre un travail rigoureux de rédaction d'instruments de recherche, d'interopérabilité des informations pour mieux les diffuser. La transmission de l'information historique aux médiateurs est moins aisée et suppose de la part de ces derniers une veille scientifique et des recherches pour lesquelles ils n'ont parfois pas le temps. On ne peut que plaider pour une meilleure articulation des savoirs entre chercheurs et médiateurs, une transmission initiale du savoir qui permettrait d'en travailler la forme pour pouvoir le divulguer au public.

L'autre tension, qui n'est pas propre à la médiation du document d'archives mais qui se pose à tous les enseignants, est celle de la nécessité de l'évaluation. Il est bien difficile de définir des outils permettant de connaître l'appropriation par le public, par les élèves, d'un savoir en fonction de la méthode employée pour la transmission. Le fonctionnement en équipe pluri-disciplinaire, associant un enseignant, un médiateur, un scientifique, permet de démultiplier les ressorts de la transmission pour tenter d'en faire un outil efficace.